

Initiatives ministérielles

• (1500)

Les petites et moyennes entreprises sont de toute évidence très encouragées par la forte croissance que nous avons connue au mois d'août. Il importe cependant d'examiner cette croissance en détail.

Le fait est que la moitié de cette croissance est attribuable au secteur de la fabrication. En fait, la fabrication a connu une hausse de 8,7 p. 100 par rapport au mois d'août de l'an dernier. On note aussi une croissance de 7,7 p. 100 du secteur de la construction par rapport à l'an dernier. Les emplois se sont multipliés grâce à cette croissance, et les ventes au détail ont augmenté parce que les consommateurs ont repris confiance dans l'économie.

Je suis très heureux de pouvoir dire une chose, et je félicite le député d'avoir posé cette question, c'est que nous sommes sans nul doute sur la voie de la plus forte croissance que notre pays ait connue depuis 1988.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je signale aux députés la présence à notre tribune de parlementaires qui sont en visite ici avec l'Association parlementaire du Commonwealth. Ce sont M^{me} Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard, l'honorable Gérald Clavette, du Nouveau-Brunswick, l'honorable Emery Barnes, Président de l'Assemblée législative de Colombie-Britannique, M. Anthony Whitford, député de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, M. Neil Reimer, greffier adjoint des comités de la Colombie-Britannique, et M. Peter Doucette, whip du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard.

Des voix: Bravo!

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LOI DE MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD SUR L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-57, loi portant mise en oeuvre de l'accord instituant l'Organisation mondiale du commerce, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Nic Leblanc (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, à titre de député du Bloc québécois, à titre de député de la province de Québec et à titre de député de Longueuil, il me fait plaisir d'intervenir aujourd'hui sur ce projet de loi portant mise en oeuvre de l'accord instituant l'Organisation mondiale du commerce, et je le ferai à partir de mon expérience personnelle.

J'ai particulièrement été en affaires pendant une quinzaine d'années; j'avais une petite entreprise d'environ 25 employés. J'ai aussi été président d'une entreprise de commerce en gros qui comptait une trentaine d'employés. J'ai été président de la Chambre de commerce de la rive sud de Montréal, la troisième plus importante au Québec. Et en même temps, j'ai été aussi directeur au conseil d'administration d'une caisse populaire. Tout cela vous démontre à quel point les gens d'affaires, comme moi et la plupart des gens d'affaires du Québec, s'impliquent

intensivement dans leur milieu social et de quelle façon ces gens sont pris par le temps.

Il est parfois difficile pour eux de s'occuper des affaires internationales. Dans cet esprit, je suis fier d'avoir été intensément impliqué dans le milieu des affaires, car c'est un monde merveilleux, passionnant, et c'est un monde qui, chaque jour, cherche de nouvelles méthodes pour améliorer la gestion et la productivité. C'est un monde créateur. C'est un monde qui est en perpétuel mouvement.

Comme homme d'affaires et politicien du Québec, je suis heureux de cette ouverture des marchés qui se fait présentement à partir de l'entente du GATT.

• (1505)

Le monde des affaires, par le commerce, va aussi faire en sorte de mieux se connaître et probalement va être l'instrument le plus merveilleux pour que la paix dans le monde soit plus durable. Alors, l'Uruguay Round et le projet de loi C-57 sont des étapes importantes comme je viens de vous le mentionner. Aujourd'hui, la globalisation des marchés est un potentiel croissant et important. Les entreprises doivent être de plus en plus efficaces.

Les entreprises ont besoin d'un cadre souple et efficace, réglant les échanges ainsi que les mécanismes crédibles pour régler des différends. Les entreprises doivent pouvoir compter sur la collaboration de partenaires gouvernementaux éclairés et aussi de syndicats sensibles à l'économie. Les entreprises ont besoin de lois et de règlements adaptés à ce nouveau contexte.

Les négociations de l'Uruguay Round sont un potentiel de croissance commerciale internationale. D'après certaines statistiques, la croissance sera de 750 milliards de dollars d'ici les dix prochaines années. C'est un potentiel énorme au niveau international, et l'argent va passer d'un pays à l'autre. Alors, il faut être très attentif à ce mouvement commercial international. C'est une augmentation aussi de la richesse globale d'environ 200 milliards de dollars.

Là aussi, les gens seront plus riches, plus en mesure de consommer et auront un plus grand potentiel pour le faire. Alors, avec le projet de loi C-57, qui est la mise en oeuvre de l'accord au Canada et au Québec, quels sont les enjeux pour le Québec, l'importance du commerce international pour le Québec? Le Québec a une longue tradition commerciale. L'histoire de notre peuple en est marquée.

Le commerce de la fourrure, du poisson, du bois, constitue l'épine dorsale de notre développement économique pendant les quatre derniers siècles. Encore aujourd'hui, on exporte le bois d'oeuvre, le papier journal, l'électricité, l'aluminium et des services de communication. Les trente dernières années ont été, pour le Québec, une ouverture sur le monde.

L'expansion du commerce international du Québec est importante et nous avons, bien sûr, établi des bases à l'étranger. Nous avons plusieurs bureaux dans plusieurs villes importantes dans le monde, aux États-Unis comme en Europe. Même au Japon, nous avons des délégués pour le commerce, ce qui fait en sorte que le Québec a une ouverture remarquable sur le monde et nous continuerons, bien sûr, à travailler dans ce sens.

Le Québec est très ouvert sur le monde. Voici un exemple qui s'est passé il n'y a pas très longtemps. En 1988, le gouvernement avait comme projet le libre-échange avec les États-Unis. Le Québec a été un des pionniers, a été un de ceux qui ont défendu le